



Communiqué de presse

Paris, le 17 décembre 2019



Notre-Dame de Paris : Première utilisation du fluvial pour l'approvisionnement du chantier

Dans le cadre du chantier de reconstruction de Notre-Dame de Paris, un bateau de transport GEPELEC de 80m stationnera dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 décembre entre 23h et 5h en amont du pont d'Arcole pour livrer un colis de 82 tonnes contenant un transformateur. C'est la première utilisation du fluvial dans les travaux de Notre-Dame, mais pas la dernière. En effet, la livraison d'un second transformateur est d'ores-et-déjà prévu pour la fin janvier-début février 2020.

L'incendie de la cathédrale, survenu en avril, avait causé d'importants dégâts tant à la toiture que sur la structure même du monument. La rénovation nécessite l'approvisionnement en matériaux et engins pour exécuter les travaux. **Un mois après le sinistre, les acteurs de la voie d'eau, dont VNF, avaient mis en avant le transport fluvial comme solution pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement des matériaux.** En effet, faire appel à la Seine pour ces travaux réduira drastiquement les nuisances sonores et environnementales pour un chantier exceptionnel aux yeux des parisiens et des touristes qui fréquentent les quais de Seine.

Outre l'absence de nuisances, le recours à la livraison par le fleuve permet de s'affranchir des contraintes liées au dimensionnement des ponts parisiens.

Au-delà de la possibilité qu'offre le fluvial pour désengorger le réseau routier et la simplicité administrative qu'il offre aux industriels notamment, **ce mode est tout à fait adapté au transport de colis hors gabarit.** Il permet aussi de transporter et stocker en même temps de grandes quantités de matériel. Si l'acheminement de pièces lourdes, indivisibles et de grandes dimensions, est exceptionnel lorsque qu'elles empruntent la route, la voie d'eau est quant à elle tout à fait dimensionnée pour le transport de grandes quantités ou de pièces aux dimensions exceptionnelles.

Le réseau fluvial n'est pas saturé et pourrait, par exemple sur le bassin de la Seine, accueillir 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui. Il ne connaît pas de congestion, même au cœur des grandes agglomérations, et permet un strict respect des délais. **Le transport fluvial de colis lourds en 2018 a représenté 708 000 tonnes de marchandises transportées et 183 millions de tonnes-km, pour environ 700 voyages.** Ce sont par exemple des matériels de centrales électriques, des grues ou encore des éléments de fusée ou d'avion qui sont acheminés par voie d'eau, à bon port, sans aucune gêne pour la circulation de citoyens.

Contact presse

Bureau communication : 01 83 94 44 29 – communication.dtbs@vnf.fr
<https://www.vnf.fr/>



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**